



Strasbourg, 20.01.2010

il est temps de changer la politique de la coopération au développement UE-ACP

Accord de Cotonou

L'accord de Cotonou, signé pour 20 ans, entre l'UE et les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique dans le but de promouvoir le développement et l'éradication de la pauvreté, est en cours de révision. Commentant l'adoption à une très vaste majorité, aujourd'hui, de son rapport sur la révision de l'accord de Cotonou, la présidence Verte de la commission du développement, **Mme Eva Joly**, a estimé que:

"Je suis très satisfaite que le Parlement européen ait apporté un clair soutien à des révisions substantielles concernant l'accord de coopération au développement UE-ACP. L'examen à mi-parcours de l'accord de Cotonou représente une excellente occasion de remettre en question le désastreux modèle du développement de la libéralisation des marchés qui a provoqué la crise multidimensionnelle dans le secteur des finances, des produits alimentaires, de l'énergie et du changement climatique.

Il est temps d'opérer un sérieux changement politique. Les politiques de l'UE sur le commerce, la pêche et l'agriculture doivent être cohérentes pour soutenir le développement durable dans les États ACP. L'agriculture doit être placée au cœur de la politique de développement afin de combattre la pauvreté. Les agriculteurs ACP exigent la régulation du marché afin d'encourager la production pour la consommation locale et pour assurer des prix équitables de leurs produits.

Les négociateurs UE-ACP doivent anticiper également la menace de futures crises alimentaires. À la suite de la montée des prix agricoles en 2008, des investisseurs étrangers (Chine, Arabie saoudite, Qatar...), soutenus par leur gouvernement respectif ont acheté de terres agricoles, particulièrement en Afrique, pour assurer leur propre sécurité alimentaire aux dépens de la sécurité alimentaire locale. Si cette tendance se poursuit, la pauvreté et le risque d'émeutes de la faim violentes augmenteront. Des principes directeurs doivent être adoptées, reconnaissant le contrôle des ressources naturelles vitales telles que la terre et l'eau comme des droits humains fondamentaux pour

Plus d'information:

Isabelle Zerrouk

Bureau de Presse

Les Verts/ALE au Parlement européen

isabelle.zerrouk@europarl.europa.eu (mailto:isabelle.zerrouk@europarl.europa.eu)



la population.

Comme la crise se poursuit sur l'ensemble du globe, des mesures doivent être prises contre les paradis fiscaux. La fuite des capitaux des pays en voie de développement représente environ dix fois plus que l'aide qu'ils reçoivent. Nous invitons en particulier la Commission et les gouvernements ACP à mettre en place un mécanisme contraignant obligeant les sociétés multinationales à déclarer automatiquement les profits qu'elles réalisent et les impôts qu'elles payent dans chaque pays où elles opèrent. Les négociateurs ACP-UE doivent aussi revoir la politique de la Banque européenne d'investissement (BEI) en matière de centres financiers off-shore et modifier la structure de fonctionnement et de gouvernance de la BEI".